

Plusieurs espèces de champignons microscopiques peuvent être responsables de la teigne (ou dermatophytose, ou encore dermatophytie) des équidés. Elles appartiennent aux genres Microsporum (M. equinum, M. gypseum) ou Trychophyton (T. equinum, T. verrucosum, plus rarement T. ochraceum ou T. mentagrophytes). Ces champignons forment des filaments de 2 à 4 mm de diamètre, ramifiés, qui colonisent la peau et les follicules pileux. Ils produisent ensuite des spores de quelques micromètres de diamètre, qui sont responsables de la contagion.

Les espèces affectant le plus souvent les équidés sont différentes de celles qui atteignent les autres animaux, et les humains. La teigne du cheval n'est donc que rarement contagieuse à l'Homme.

TRANSMISSION

La maladie se propage par transmission des spores sur le corps de l'animal, et d'un animal à l'autre. Ces spores survivent très longtemps dans le milieu extérieur. L'environnement reste donc une source de contamination si des mesures d'hygiène et désinfection ne sont pas prises.

Les chevaux d'élevage vivant en groupe sont particulièrement à risque, surtout les jeunes, mais les chevaux en box peuvent également contracter la teigne par l'intermédiaire du matériel commun.

SYMPTOMES

Après une période d'incubation de 2 à 3 semaines, la teigne débute par de petites élévations des poils sur 2 à 6 cm de diamètre, qui évoluent en dépilations rondes en forme de pièce de monnaie, au début limitées à certaines zones, mais qui peuvent s'étendre à tout le corps. Lorsque les lésions sont nombreuses, elles deviennent coalescentes, ce qui peut former de larges plages dépilées.

La peau reste sèche mais peut être recouverte de fines squames, ou légèrement enflammée.

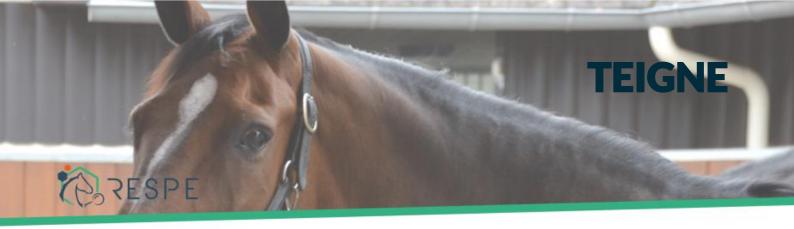


élévations des poils

dépilations







Les formes croûteuses ou suppurées sont rares. Il peut, par contre, se produire des surinfections bactériennes responsables de suppuration.

Il n'y a pas de démangeaisons.

Sans traitement, la plupart des cas finissent par guérir, mais après plusieurs semaines, et la contamination de tout l'effectif est fréquente. Il est donc recommandé de traiter dès l'apparition des premiers symptômes, afin de limiter la propagation de la maladie.

DIAGNOSTIC

CLINIQUE

Les symptômes sont très caractéristiques: dépilations rondes, sans démangeaisons.

DIFFERENTIEL

Ne pas confondre avec les autres parasites externes responsables de dépilations, par exemple :

- poux: poil « piqué », dépilations larges, avec démangeaisons;
- dermatophilose (improprement appelée « gale de boue »):
 dépilations larges, localisées aux bas des membres ou à la ligne du dessus, peau suintante, avec souvent des croûtes:
- dermatose à Staphylocoque : généralement suppurée ;
- gale véritable : peu fréquente (croûtes suintantes, prurit) ;
- dermite estivale récidivante: démangeaisons très violentes, les chevaux atteints se grattent la crinière et la queue, dont les crins deviennent ébouriffés et cassés.

A différencier également des dépilations dues au frottement du harnachement !

EXAMENS DE LABORATOIRE

Pour un diagnostic de certitude, la recherche des dermatophytes peut s'effectuer à partir d'un prélèvement de

poils par épilation en périphérie des lésions. Le laboratoire effectuera alors une observation microscopique, et si nécessaire une culture.

TRAITEMENT & PREVENTION

LOCAL

Imprégnation à l'éponge ou pulvérisation d'une solution antimycosique, prescrite par votre vétérinaire. Traiter tout le corps, même si les lésions sont localisées. Quatre traitements à intervalles de 3 à 4 jours sont nécessaires.

Imprégner également le harnachement (licol, sangle, tapis de selle, etc...), le matériel de pansage et autres objets d'hygiène. Le plus efficace est de laisser tremper quelques heures dans la solution antifongique.

Isoler les animaux atteints pendant la durée du traitement.

Il est préférable de traiter tous les animaux en contact les uns avec les autres, même ceux qui ne présentent pas de symptômes.

Bien que la maladie ne soit en général pas contagieuse à l'Homme, il est recommandé de porter des gants pour le traitement.

PAR VOIE GENERALE

Griséofulvine (Dermogine®): poudre à mélanger dans l'alimentation tous les jours pendant 7 jours, à raison de 10 mg de principe actif, soit 10g de Dermogine®, par kg de poids vif et par jour.

Il est possible de faire 2 traitements seulement, mais à plus forte dose : 35 mg de principe actif par jour, à 3 à 5 jours d'intervalle.

La repousse des poils est totale 2 à 3 semaines après la fin du traitement.

Attention: réservé aux chevaux de sport et de course, c'està-dire exclus de la consommation humaine. Ne pas traiter les juments pleines.

En cas de sous-dosage (mauvaise estimation du poids ou mauvaise prise alimentaire), les rechutes sont fréquentes.





C'est probablement la raison pour laquelle l'efficacité de ce traitement par voie générale est controversée.

MESURES DE PRECAUTION

- Utiliser un matériel de pansage individualisé pour chaque cheval, de même pour les tapis de selle et couvertures, qui doivent être lavés régulièrement avec des produits fongicides.
- Dans la mesure du possible individualiser également le harnachement (licol, filet, sangle, harnais).